



Exercice d'évacuation

V3 mis à jour le 27.12.2021

Objectif :

Elaborer un schéma et un accompagnement personnalisé veillant à la tenue et au respect du plan d'évacuation de votre entreprise, tester, contrôler et connaître l'efficacité de son organisation ainsi que ses particularités par un exercice, être capable d'assurer les missions de chargé d'évacuation, guide-file et serre-file, en mesurer les actions complémentaires nécessaires pour remédier aux difficultés rencontrées et y trouver des axes d'amélioration

Chronologie de l'exercice

Première partie : Élaboration de l'exercice d'évacuation

- Visite de l'entreprise avec le responsable de l'établissement ;
- Fixer l'objectif de l'évacuation ;
- Scénario (à définir) ;
- Plan d'évacuation validation des itinéraires d'évacuation, des issues de secours, des moyens ; de lutte contre l'incendie, du ou des points de rassemblement ;
- Définir les moyens d'alarme ou d'alerte ;
- Recenser les chargés d'évacuation, guides-files, serres-files (nombre par étage, par bâtiment, secteur d'activité).

Deuxième partie : Exercice d'évacuation

- Déclenchement du système de sécurité incendie, mise en place du scénario ;
- Maîtrise et respect des règles d'évacuation ;
- Rôles et missions des différents acteurs ;
- Déroulement et organisation de l'évacuation ;
- Retour au calme ;
- Synthèse et débriefing avec les différents acteurs de l'évacuation ;
- Mise en place d'axes d'améliorations (si nécessaire).



Accessibilité Personne en Situation de Handicap :

Toute personne à mobilité réduite ou présentant un handicap peut participer à cet exercice.

Méthodes pédagogiques :

Actives.

Techniques Pédagogiques :

Exercice / simulation.

Outils pédagogiques :

Machine à fumée ;
Mannequin de dégagement.

Certification / Validation :

Compte-rendu d'évacuation et émargement du registre de sécurité.

Public : Directeur, responsable sécurité, chargé d'évacuation, guide-file, serre-file ; tous les salariés de l'établissement.

Pré requis : Aucun.

Durée : A définir.

Délai d'accès : Un mois minimum entre la demande et le début de l'action de formation.

Lieu : Sur site sécurisé au sein de votre entreprise.

Effectif : Effectif de l'établissement.

Formateur :

Sapeurs-Pompiers Professionnel en activité, titulaire du diplôme de pédagogie initiale commune de formateur.

Tarif : 250 euros TTC

Recyclage :

Conseillé tous les 06 mois.